
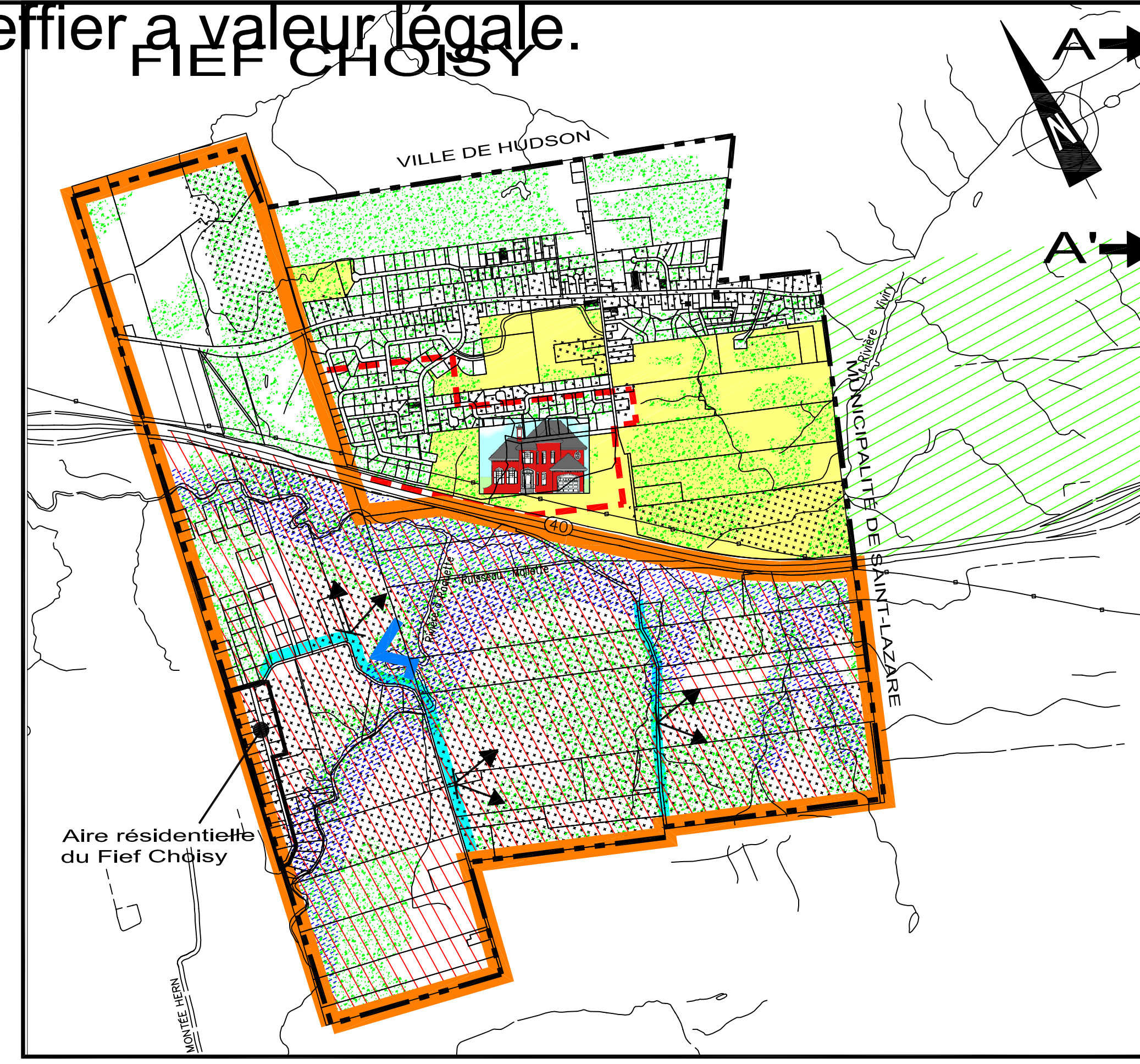


- DENSITÉ DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**
- Faible
 - Moyenne et forte
- PHASES DE DÉVELOPPEMENT**
- Aire d'urbanisation (Habitation) PHASE 1
 - Aire d'urbanisation (Habitation) PHASE 2
 - Réserve pour le développement résidentiel après 2016
- SECTEUR D'HABITATIONS DE GRANDE VALEUR (délimitation approximative)**
- SECTEUR COMMERCIAL À CONSOLIDER ET ASPECT VISUEL À AMÉLIORER
 - CRÉATION D'UN RÉSEAU RÉCRÉATIF
 - PARC À METTRE EN VALEUR
 - MISE EN VALEUR DES ROUTES PANORAMIQUES ET DES PLANS D'EAU
 - ASSURER LA PROTECTION L'HOMOGENÉITÉ ET LE DYNAMISME DU TERRITOIRE AGRICOLE
 - ASSURER LA QUALITÉ DES ESPACES VISIBLES À PARTIR DES VOIES DE CIRCULATION MAJEURES
 - MISE EN VALEUR DE LA PÊCHE BLANCHE
 - PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS SENSIBLES (Zone inondable, sujette à des mouvements de terrain)
 - PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE ET ESTHÉTIQUE (bois mature, tourbière, île)
 - PLANIFICATION ET GESTION INTERMUNICIPALES INTÉGRÉES
 - TERRITOIRE À CEDER
 - TERRITOIRE À ACQUÉRIR
 - AUTOROUTE 30 PROJETÉE
 - LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
 - LIMITE DE LA ZONE AGRICOLE DÉCRÉTÉE (CPTAQ)
 - LIMITE MUNICIPALE
 - HABITAT FAUNIQUE (OISEAUX AQUATIQUES)
 - ÉCOSYSTÈME FORESTIER EXCEPTIONNEL (EFE)
 - ZONE DE CONSERVATION EXISTANT
 - RÉSERVE ÉCOLOGIQUE
 - SANCTUAIRE DE PÊCHE
 - LANIÈRE PATRIMONIALE
 - SITE NATUREL (CHUTE, RAVIN)
 - MARAIS
 - ILÔT DÉSTRUCTURÉ
 - POINT DE VUE REMARQUABLE



Notes: 1. Valeur d'alignement à la "Ligne de Réserve d'Occupation" établie par le Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec et portant les numéros 31-C-8100-0043-3-8100-004, 31-C-8100-040, 31-C-8100-020 et 31-C-8100-021. 2. Source: Le plan des "Zones de conservation", plus numéro 15, Schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Dorion. 3. Le fond de plan a été actualisé à partir des données cadastrales provenant du Ministère des Revenus et des Finances (MRF). 4. Les modifications, autres que celles par défaut, sont en noir et ont été effectuées sur le plan original. 5. La localisation des points remarquables, indiqués en pointillés sur le plan, est donnée à titre indicatif. Pour plus de précision, veuillez consulter le plan directeur approuvé par le conseil municipal.

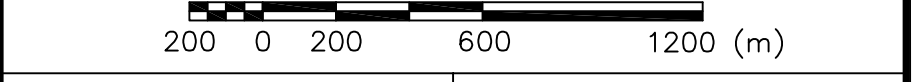
MISE À JOUR

No. de rev.	Date de mise à jour	Description	No. de l'aménagement	Préparé par:	Dessiné par:	Approuvé par:
1	10/05/05	Phase 1	1270-24	DAA	Pierre Major	Dominic Beaudin
2	09/07/14	Conformité	1270-24	DAA	Pierre Major	Dominic Beaudin
3	09/02/05	Conformité	1270-24	DAA	Pierre Major	Dominic Beaudin

Secou: Ce plan fait partie intégrante du règlement no. 1270-30 copie certifiée conforme.

Signature: Jean St-Antoine, greffier
 Ville de Vaudreuil-Dorion
 Date: / /

ÉCHELLE: 1 : 20 000



Dessiné par: Clément Turcotte Tech. Vérifié par: Louis Haldé Urb.
 Préparé par: Clément Turcotte Tech. Approuvé par: Michel Vallancourt Ing.
 Date: 1 décembre 2003 Plan no: 9.40.320 Feuille no: 6 DE 17